

WEBINAR LA FORÊT, LA RESSOURCE : LA GESTION DURABLE D'UN MATÉRIAU NATUREL – 30 MARS 2021

QUESTIONS	INTERVENANT	RÉPONSES
Comment se passe la mise en place des programmes de plantation ? Est-ce que les collectivités peuvent être associées et comment ?	Tancrède PPLA	PPLA soutien des projets de reboisement principalement en forêt privée (75% des forêts en France). Les propriétaires accompagnés de leur Expert ou Gestionnaire forestier, déposent leur projet sur une plateforme dédiée. Celui-ci doit répondre à un cahier des charges et apporter des garanties de gestion durable (document et certificat de gestion durable).
Est-ce qu'il existe des liens avec plantons pour l'avenir et la compensation carbone (label bas carbone ou bien la compensation volontaire)?	Tancrède PPLA	Oui et non : Oui car les projets soutenus par PPLA font l'objet d'un calcul du stockage de carbone sur 30 ans (avec une méthode équivalente au LBC et une méthode simplifiée 175 TeqCo2/ha en moyenne). Non car PPLA étant un organisme de mécénat, ne peut pas financer des projets via la "vente de crédits carbone". Il n'y a donc pas de "crédits carbone labellisés" issus des projets soutenus par PPLA.
Les bois des Landes, et d'autres régions, sont utilisés pour la production de papier ou du bois pour la construction ? Ou les deux ?	sc	Les deux
Comment va-t-être pris en compte ce que présume la nouvelle réglementation RE2020, à savoir une volonté d'utiliser massivement le bois comme système constructif et comme matière de chauffage via la biomasse ?	sc	Le scénario Afterres 2050 qui s'appuie également sur le scénario Négawatt (transition énergétique 100% ENR) s'appuie sur une augmentation du prélèvement de 50>65%, une augmentation de la production de BO (Bois d'Oeuvre et autres matériaux) de 35% et usage du Bois Energie (BE) de 85% en misant sur la valorisation du BO suivant une structuration de la filière en cascade BO>BI (Bois Industrie, chie du végétal)>BE le BE étant issu des éclaircies, élagages, affouages nécessaires pour accompagner la croissance des hautes futaies, ainsi que les produits connexes de scierie non utilisés pour la fabrication de panneaux (écorçages etc..) ainsi que les produits bois en fin de vie non recyclables. <a href="https://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/">https://afterres2050.solagro.org/a-propos/le-projet-afterres-2050/</a>
Et qu'en est-il du bois énergie / environnement ?	sc	Le bois bûche qui entre en concurrence avec le BO principalement issu des petites forêts privées attenantes aux propriétés agricoles, est utilisé la plupart du temps en foyers ouverts ou ancien appareil de chauffage domestique au bois dans les foyers ruraux et qui émettent beaucoup de PM10, est aujourd'hui en régression, au profit des plaquettes forestières et des granulés bois, utilisées dans les nouvelles générations de chaudières bois à granulés très peu émettrices de PM10.

		<p>Université Afters 2050 – Solagro - Atelier 4 : « Quelle contribution des forêts et de la filière bois à la transition écologique ? » - Février 2021  <a href="https://solagro.org/nos-metiers/recherche-prospective/universite-afters-3">https://solagro.org/nos-metiers/recherche-prospective/universite-afters-3</a></p>
<p>Est-il envisagé de légiférer pour organiser la diversité des plantations en adéquation des enjeux de la filière et environnementaux ? Aussi bien au sein des forêts étatiques et privées bien sûr</p>	Tancrede PPLA	<p>Des réglementations existent déjà notamment concernant l'utilisation de plants forestiers d'origine contrôlée sur les plantations.  <a href="https://agriculture.gouv.fr/materiels-forestiers-de-reproduction-arretes-regionaux-relatifs-aux-aides-de-letat-linvestissement">https://agriculture.gouv.fr/materiels-forestiers-de-reproduction-arretes-regionaux-relatifs-aux-aides-de-letat-linvestissement</a>  A trop vouloir légiférer, il ne faudrait pas limiter les opportunités d'expérimentations, dont les forestiers auront besoin pour trouver les bonnes réponses au climat changeant.</p>
<p>Qu'en est-il de la possibilité de reboiser via le financement par des entreprises voulant faire de la compensation ?</p>	Tancrede PPLA	<p>Les entreprises peuvent participer au nécessaire effort de reboisement en France, soit via :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la compensation volontaire et l'achat de crédits carbone (LBC), en finançant des boisements (terrains initialement non forestiers) ou des reboisements après sinistre (incendie, tempête de moins de 5 ans).</li> <li>- le mécénat : don "libre et désintéressé" (et ouvrant droit à réduction fiscale) à un organisme à but non lucratif et œuvrant dans le cadre de l'intérêt général. C'est ainsi qu'agit Plantons pour l'avenir, en associant ses mécènes autour de 3 programmes permettant d'apporter une réponse concrète aux enjeux du <b>reboisement en France</b> :</li> </ul> <p>En soutenant directement des propriétaires pour leurs opérations de reboisement (bénéfice carbone 175 TeqCO<sub>2</sub>/ha en moyenne) ;  En œuvrant pour une prise de conscience sur le rôle primordiale de la forêt et des usages du bois (programme sensibiliser);  En soutenant le développement de techniques et de pratiques de gestion forestière adaptées aux défis environnementaux de demain (programme innover).  <a href="https://www.plantonspourlavenir.fr/">https://www.plantonspourlavenir.fr/</a></p>
<p>Y a-t-il une réflexion sur la méthode de production du bois actuel : éviter les monocultures, conserver la biodiversité en place...</p>	sc	<p>C'est ce qu'on appelle la culture en futaie irrégulière ou forêt jardinée avec mise en place d'une gestion par placette permanente de suivi et de contrôle du traitement irréguliers de la forêt.  <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Placette_permanente">https://fr.wikipedia.org/wiki/Placette_permanente</a></p>
<p>Ne faut-il pas éviter les coupes rases ? La coupe rase est-elle un mode de coupe qui permet une résilience climatique ?</p>	Tancrede PPLA	<p>Sous nos latitudes, les coupes rases n'ont pas obligatoirement un impact écologique négatif. Elles sont l'occasion de renouveler un peuplement forestier (par régénération naturelle ou par plantation) constitué d'essences pionnières nécessitant l'ouverture du couvert</p>

<p>Comment pouvons-nous permettre ce type de coupe tout en sachant que le sol est entièrement à découvert suite à cette intervention ?</p>		<p>forestier. Elles créent pendant quelques années les conditions d'installation d'une nouvelle biodiversité qui évoluera au fur et à mesure que le couvert forestier se refermera.</p>
<p>Est ce qu'il y a actuellement des programmes de replantations d'arbres "multi-essence" sur des parcelles en remplacement des coupes "blanches" mono-essences ?</p>	<p>Tancrède PPLA</p>	<p>L'adaptation et la résilience des forêts au changement climatique obligent les forestiers à diversifier les techniques et les pratiques de gestion forestière. Le mélange d'essences en fait partie et est testé de différentes manières : pieds à pieds, par placeaux, en corridors écologiques, etc... C'est dans la notion de forêt mosaïque, telle que définit par l'ONF (<a href="https://www.onf.fr/onf/+/%2F8e4%3Ainfographie-la-foret-mosaïque-une-nouvelle-sylviculture-face-au-changement-climatique.html">https://www.onf.fr/onf/+/%2F8e4%3Ainfographie-la-foret-mosaïque-une-nouvelle-sylviculture-face-au-changement-climatique.html</a>), que nous trouverons les meilleurs compromis, pour que nos forêts assurent à la fois leur fonction environnementale, sociale, mais aussi économique. La problématique ne se résumant pas (comme certain le présente de manière simpliste) au remplacement d'un système "coupes-rases/plantations monospécifiques par un système futaie à couvert continue/peuplements mélangés.</p>
<p>Qu'en est-il de l'impact carbone du bois en fin de vie ? Comment est-il pris en compte ?</p>	<p>sc</p>	<p>Dans les fiches FDES - fiches de déclaration environnementales et sanitaires - qui présentent les Analyses de Cycles de Vie des produits et matériaux de construction, il est considéré pour une gestion de forêt durable (arbre replanté après une coupe) un bilan globalement neutre : le carbone "biogénique" stocké par l'arbre est libéré en "Fin de Vie", le scénario de Fin de Vie étant le Bois Energie.</p>
<p>Concentrer la demande en bois matériau présente et future sur la forêt métropolitaine n'est-il pas mettre en risque sa capacité de résilience même ?</p>	<p>sc</p>	<p>La forêt métropolitaine est actuellement sous exploitée et donc sous entretenue (- de 50% de prélèvement sur l'accroissement biologique), les essences très vulnérables au réchauffement climatique et aux aléas (incendies): augmenter le prélèvement de 50&gt;60/65%, c'est renouveler le peuplement et l'adapter au changement climatique, c'est entretenir et cultiver la forêt.</p>
<p>Peut-on s'assurer de la provenance d'un bois construction afin qu'il soit issu d'une forêt locale ? Notamment en IDF</p>	<p>sc</p>	<p>Des marques se développent type Bois de France, Bois des Alpes etc.. Pour construire en Bois local, il faut développer les produits de construction bois à base d'essence feuillue la forêt française étant le 1er massif forestier en feuillus en Europe (67% de la forêt française). <a href="https://www.choisir-le-bois-de-france.fr/">https://www.choisir-le-bois-de-france.fr/</a></p>
<p>Comment un immeuble en bois peut-il résister au feu ?</p>	<p>sc</p>	<p>Tous les bâtiments sont dimensionnés pour avoir une résistance au Feu de 30mn, 60mn, 90mn etc. en fonction de leur classement et de leur destination. La résistance au Feu d'un bâtiment bois peut s'obtenir soit par l'adaptation des sections de bois mises en œuvre - le bois perd 0,8mm de matière par minute soit en protégeant le bois par des matériaux incombustibles type plâtres etc.. A la différence du métal ou du béton, on connaît parfaitement les temps de résistance du bois à</p>

		l'incendie et c'est assez facilement réparable. Le plus dur à caractériser c'est ce qu'on appelle le feu couvant derrière les cloisons... Nonobstant les incendies les plus graves ont eu lieu sur des bâtiments en béton dont la Tour Grenfeld à Londres qui a fait évoluer notre réglementation incendie dernièrement. La construction bois y répond complètement.
Y est-il prévu une traçabilité de la ressource bois pour la construction ?	sc	Oui. Il y a les certificats FSC ou PEFC, la norme européenne RBUE et réglementation FLEGT.
Je voudrais savoir quelle est l'évaluation de l'impact en termes de biodiversité et de création d'îlots de fraîcheur par la plantation et la gestion des forêts en vue de l'augmentation de la construction bois.	sc	Voir la réponse ci-avant sur la gestion en futaie irrégulière.
Le Label Bas Carbone ne va-t-il pas favoriser les ITK de boisement de résineux style Pin Maritime vs des essences plus lentes de feuillus ?	sc	L'enjeu est aujourd'hui de développer les produits bois de construction à haute valeur ajoutée à partir des essences feuillues qui couvrent 67% de la forêt métropolitaine. La filière fait un gros travail de caractérisation sur le Hêtre, le Peuplier, le Chataigner, le Chêne qui commence à porter ses fruits. La France représente le 3e stock européen d'arbre sur pied ce qui laisse de la marge.... 4% seulement des constructions de logts collectifs sont en bois... Il faut autant que possible privilégier les constructions en petites sections de bois afin d'économiser la matière quel qu'elle soit, c'est la tradition française de l'ossature bois (pan de bois) et de la charpente Philibert Delorme réalisée avec des petits bois de lamellé cloué depuis le 16e s.
La RE2020 est-elle suffisante pour garantir l'essor de la filière construction bois ? quels sont encore les freins ?	sc	Les principaux freins sont ceux de l'économie et des modèles hérités du 20e siècle basés sur l'extractivisme et les énergies fossiles, un modèle économique et constructif unique autour duquel s'est organisée depuis 75ans, toute une chaîne de production liant producteurs de matériaux, entreprises du btp, promoteurs, architectes, banques, assurances etc.
Que pensez-vous de l'article du botaniste Francis Hallé Déforestation : « L'industrie du bois tue et détruit les arbres sans tenir compte des services qu'ils nous rendent »	sc	La forêt française n'est plus depuis longtemps une forêt primaire et encore moins une forêt tropicale dont Francis Hallé est le grand spécialiste. Aujourd'hui, la déforestation touche principalement la forêt tropicale en Asie du Sud Est et en Amérique du Sud sous les coupes et brûlis de l'agriculture intensive pour la production de produits carnés dont nous nous abreuons. Il faut faire attention aux raccourcis...
Comment mettre en adéquation les besoins de la construction et les productions de bois locaux, comment faire évoluer les	sc	L'épuisement des ressources minérales (sables granulats), l'augmentation des prix de l'énergie, la mise en place du marché carbone, le renouvellement des acteurs avec une population née au 21e s. qui commence à arriver aux fonctions, feront évoluer les mentalités avec la mesure du 21e s. et non plus avec l'héritage du 20e s.

mentalités ou les transformations ?		
En dehors de cette vision positive de la coupe rase, elle suppose quand-même une monoculture ? ce qui ne semble pas très intéressant Et la forêt variée où l'on a plaisir à se promener disparaîtra ? si on développe cette méthode ?	Tancrede PPLA	Voir plus haut la notion de forêt mosaïque, qui illustre bien la diversité de nos forêts métropolitaines.
Peut-on concilier faune et exploitation forestière ?	sc	Agroforesterie et pastoralisme sont déjà des réponses, la gestion en futaie irrégulière aussi. Voir infra
Quelles essences sont plantées % de résineux par rapport aux feuillus Plantations de résineux au sud de la Loire devient très risquées, faible probabilité d'une récolte dans 40ans	Tancrede PPLA	Actuellement les 2 essences forestières les plus plantées en France métropolitaine, sont le pin maritime et le Douglas. Le chêne Rouvre arrive en troisième position. Ces essences (qui font l'objet de longue date, de sélections et d'améliorations pour leur capacité d'adaptation) sont utilisées par les forestiers en connaissance de cause, pour leur capacité à répondre aux conditions climatiques changeantes et à nos besoins en bois. Dans les années à venir, en fonction de la disponibilité de graines et de plants, la gamme des essences utilisées va bien entendu s'élargir.
Prenant en compte les changements climatiques à venir, allons-nous devoir privilégier de nouvelles essences ? Ces changements pourraient impacter la façade atlantique (où je vis), elle pourrait devenir plus froide, dans ce cas doit-on adapter les essences et qu'elles sont-elles ? Je n'ai rien entendu sur l'Acacia (j'ai pris en cours). Est-il toujours promu par le CNDB et est-ce qu'il est adapté à un climat plus frais ?	Tancrede PPLA	Dans les décennies à venir, les paysages forestiers vont évoluer de manière parfois très spectaculaire. Certaines essences comme le robinier faux-acacia, vont certainement en remplacer d'autres (naturellement et artificiellement) comme le châtaignier.